

# Editorial

Chers amis

Comme vous l'avez tous constaté, les travaux de la rue de la Vendée arrivent à leur terme. Nous tenons à vous remercier toutes et tous pour la patience dont vous avez fait preuve durant ces derniers mois. Un merci tout particulier à nos commerçants qui ont dû faire face à une baisse d'activité liée à la fermeture de la route.

Nous allons donc, d'ici quelques jours, pouvoir circuler à nouveau librement dans le centre bourg. Cependant, il reste encore quelques semaines de travaux pour l'aménagement de la place de l'église.

La fin de ces travaux n'est pas synonyme de fin d'activité pour notre équipe municipale... Un projet se termine et d'autres voient le jour : périscolaire, aménagement de la place du canal, lotissement, unité de vie pour nos aînés.... Les sujets ne manquent pas et cela reflète tout particulièrement le dynamisme de notre commune, à l'image de nos associations qui animent tout au long de l'année, grâce à des dizaines de bénévoles, la vie communale : « la plage au village » par le comité des fêtes, le Trail par l'OGEC...

Nous terminerons cet édito par vous souhaiter de très agréables fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous le samedi 8 janvier à la salle des Mottais (11h00) pour les traditionnels vœux du maire.

*La commission communication*

## Sommaire

- 1 Editorial
- 2 à 5 Réunions du conseil municipal
- 6 à 9 La vie des associations
- 10 à 12 Infos diverses

Directeur de la Publication : M. le Maire.  
Responsable de la commission : Philippe Guery.  
Membres de la commission communication :  
Maryvonne Villeneuve, Adeline Girardeau,  
Eric Bulteau, Dominique Péault,  
Jacqueline Brousseau.

Nombre d'exemplaires : 600.

Conception & impression :

IMPRIMERIE 2000



BP 10232

ZI Nord 85600 Montaigu

Tél. 0820 222 264

Couverture imprimée sur papier non chloré.

Intérieur du bulletin imprimé avec  
des encres végétales,  
sur papier 100 % recyclé.



L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est  
labellisée IMPRIM'VERT.

Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2010



# Réunions

## du conseil

# COMMUNE DE

**Séance du 31 mai 2010**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
du 14 décembre 2009

### APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 3 mai 2010, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

### MARCHE – Aménagement du centre bourg et de la place de l'église

Le conseil municipal approuve le marché (tranche ferme et conditionnelle ) attribué à SMTR de Montaigu pour un montant HT de 356 465.35 € ; et charge Monsieur le Maire de signer tous actes à intervenir concernant cette affaire. Concernant les options, aucune décision n'est prise ce jour.

### SUBVENTION

Le conseil municipal attribue une subvention aux Doigts de fée, de quatre vingt dix euros, pour le portage du bulletin communal.

### EMPRUNT

**Le conseil municipal décide d'accepter l'offre de la Caisse d'Epargne.**

Montant de l'emprunt : 280 000 € ; durée : 15 ans ; index : Euribor 3 mois ; marge : 0.40 %.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous actes à intervenir.

### SYDEV – Conventions éclairage public

- Sécurisation des réseaux rue de la Vendée.

Le conseil adopte la convention avec le SYDEV pour une participation communale d'un montant de 18 731 €.

- Effacement des réseaux Article 8 Poste Bourg : le Conseil adopte la convention avec le SYDEV pour une participation communale d'un montant de 6229.00 €.

### INFOS DIVERSES

- Après négociation avec Groupama, un avoir sur les cotisations 2010 a été accordé à la commune pour 1573.61 €.
- Infos données sur le périscolaire et la Marpa de Vendrennes.
- Martine prend rendez-vous avec la Marpa de la Pommeraie et de St Hilaire de Voust.

La séance est levée à 21h00

**Prochaine réunion du conseil le 28 juin à 18h30**

## Séance du 28 juin 2010

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 31 mai 2010

### FINANCES

#### Participation auprès de l'école publique des Herbiers.

Le conseil accepte la demande de participation de la commune des Herbiers aux dépenses de fonctionnement pour l'année scolaire 2008/2009 d'un montant de 1761.34 €.

Afin de régler la facture du défeutrage du terrain de foot, le conseil municipal décide la modification suivante : opération 81 – 3218.00 €, opération 69 : + 3218.00 €.

#### Caution.

Le conseil municipal décide de se porter caution pour une partie de l'emprunt d'un montant de 125 000 € contracté par l'OGEC dans le but de financer l'extension de l'école privée St Pierre.

Afin de compléter la décision en date du 25 janvier 2010, le conseil décide de vendre une partie de la parcelle C 1176 pour 389 m<sup>2</sup> au prix de trois euros le m<sup>2</sup> à l'Alouette du Bocage afin de réaliser l'extension de l'école St Pierre.

#### Contrat d'association avec l'OGEC.

Le conseil fixe la participation par élève à 485 € pour l'année scolaire 2010/2011.

### DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le conseil municipal décide de lever son droit de préemption concernant la parcelle D 357 d'une superficie de 770 m<sup>2</sup>, rue de la Foliette, appartenant à Mr et Mme LITOU Rodney.

Le conseil municipal décide de lever son droit de préemption concernant la parcelle D 610 p et D 615 p, rue de la Vendée, d'une superficie d'environ 1200 m<sup>2</sup>, appartenant à Mr JAMIN André.

### TERRAIN LA FOLIETTE

Afin de rectifier une erreur d'implantation d'un coffret EDF, le conseil municipal décide de faire établir un procès-verbal de bornage avec le nouvel acquéreur.

### LOTISSEMENT

#### Lotissement Les Erables 2.

Vu la nouvelle réforme de la TVA immobilière, le conseil municipal décide de fixer le prix de vente à 40.50 € net le m<sup>2</sup>, décision qui annule la précédente du 15 mars 2010.

#### Lotissement Les Vignes réalisé par Mr REMAUD Yves.

Le conseil municipal accepte la convention de transfert à la commune des équipements communs du lotissement.

### AUTORISATION DE CLOTURES

#### sur tout le territoire de la commune

Le conseil municipal demande le dépôt à la mairie d'une déclaration préalable à tous travaux de clôture, soit en bordure de voie, soit en mitoyenneté, dans le but d'éviter tout litige entre intervenants.

### ETUDE PREALABLE D'ORGANISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal approuve l'offre de Voix Mixtes, 1, place de l'Europe, 44400 Rezé, pour un montant de 7960.00 € HT, soit 9520.16 € TTC.

L'étude a pour objet un diagnostic urbain et paysager des sites communaux, des bâtiments, de leurs occupations et de leur potentiels et une analyse des sites potentiels pour l'implantation de nouveaux bâtiments communaux en priorisant le périscolaire.

Le comité de pilotage se compose de Jean-Loïc, Martine, Blandine, Etienne, Jean-Michel, Pascal et Dominique.

### INFOS DIVERSES

- Aménagement du centre bourg : les demandes de subvention FISAC et Région sont déposées.
- Listes électorales : Blandine GABORIEAU est maintenue déléguée.
- Petite Enfance : Martine et Blandine sont nommées déléguées au comité de pilotage de la communauté de communes.
- Projet de piscine intercommunale : Laurent et Pascal sont nommés délégués à la communauté de communes. Pascal donne un compte rendu succinct d'une étude ORAC, concernant les artisans et les commerçants ; l'étude sera diffusée par mail aux élus.

L'ordre du jour étant achevé,  
la séance est levée à 22h30

**Prochaine réunion du conseil municipal :**  
**lundi 6 septembre à 19h00 à la mairie**

# Réunions

## du conseil

## Séance du 6 septembre 2010

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 28 Juin 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 28 juin 2010, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour : bornage du terrain de Mr JAMIN Mathieu et prix de vente. Les membres présents acceptent cet ajout.

#### 1-BORNAGE TERRAIN rue de la Foliette

##### Complément à la délibération du 28 juin 2010.

Afin de rectifier une erreur d'implantation d'un coffret EDF, le conseil municipal décide de faire établir un procès-verbal de bornage avec le nouvel acquéreur. Les membres présents décident de vendre trois euros le m<sup>2</sup> et autorisent Monsieur le Maire à signer tous actes à intervenir.

#### 2-ETUDE PREALABLE ORGANISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Jean-Loïc présente deux scénarios proposés par le bureau d'études Voix Mixtes et étudiés par la commission afin de situer le périscolaire, la bibliothèque, le petit commerce et l'unité de vie.

Après un vote à main levée : 13 voix pour et 1 abstention, les élus optent pour le périscolaire dans le square Franck H. RENAUD, proche du pôle scolaire et qui optimisera le parking ; la bibliothèque dans le périscolaire actuel ; le petit commerce place du Canal afin d'optimiser la vitrine et l'accès ; et l'unité de vie chemin des Mottais avec un chemin piétonnier le long du stade.

#### 3-DROIT DE PREEMPTION

Le conseil municipal lève son droit de préemption pour les parcelles D 573, 574, 641, 1067 pour une superficie totale de 8423 m<sup>2</sup> appartenant à Mr REMAUD Aurélien.

#### 4-CONVENTION SYDEV

Le conseil municipal accepte la convention avec le SYDEV, pour l'installation de huit candélabres dans le lotissement Le Grenouiller pour un montant de 8757.00 €.

#### 5- ECLAIRAGE HAUT DU BOURG

Le conseil municipal accepte la convention avec le SYDEV pour la mise en service de trois lampadaires en haut du bourg, pour un montant de 241.00 €.

#### 6- RAPPORT 2009 EAU POTABLE

Le conseil est informé de la synthèse du rapport 2009 sur la qualité de l'eau en Vendée.

#### 7- INFOS DIVERSES

- Le maire présente un condensé des crédits consommés au budget général
- Le maire informe le conseil de la réflexion à la communauté de communes sur la Petite Enfance.
- 1<sup>er</sup> octobre à 19h: réunion avec les acquéreurs du lotissement Les Erables 2.

L'ordre du jour étant achevé,  
la séance est levée à 21h10

**Prochaine réunion du conseil municipal :**  
**le lundi 4 octobre à 19h00.**

**et ensuite le lundi 8 novembre,**  
**13 décembre 2010 et le 10 janvier 2011.**

## Conseil municipal jeunes

### Un transformateur aux couleurs de la forêt

Le 28 juin dernier, une inauguration a été organisée pour officialiser la décoration du transformateur électrique situé rue de Bel Air. Ce projet artistique a été mené par les 8 membres du conseil municipal des enfants : Jade FRUCHARD, Valentine ROUTHIAU, Toine CHALLET, Baptiste CHEVALIER, Lucien QUEBAUD, Alexandre GUILLEMAND, Antoine TREHIN et Lucas POUPLIN. Ces jeunes conseillers se sont réunis plusieurs fois pour réaliser ce projet. Il a d'abord fallu définir un thème, rechercher des images et créer des esquisses puis peindre les quatre façades du transformateur. Le projet a reçu un soutien financier de la part d'ERDF.



## AMAD DES 3 CHEMINS (Association de Maintien A Domicile)

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES  
SECTEUR DE BAZOGES EN PAILLERS

Tel : 02 51 07 73 63

- Depuis avril 2008 le SSIDPA de Bazoges a fusionné avec celui des Essarts et des Herbiers de même capacité.
- Le nouveau siège social AMAD des 3 Chemins se situe espace Charles Madrras aux Essarts.
- Le fonctionnement du secteur de Bazoges reste le même avec un travail permanent et progressif d'harmonisation des pratiques des 3 secteurs.



Son équipe, ci-dessous, comprend 1 infirmière coordinatrice et 10 aides soignantes.

En 2009 le secteur de Bazoges a fonctionné à 100% de sa capacité malgré une augmentation par la DDASS de 5 lits depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

Ce qui porte à 35 lits nos possibilités de prise en charge par jour pour les 8 communes desservies.

Les patients qui le peuvent participent à une sortie avec les aides-soignantes, infirmières et les bénévoles du conseil d'administration : au restaurant en 2010 et au Puy du fou en 2009.



# La vie

## des associations

### Bibliothèque

Venez profiter de la bibliothèque, la location des livres est gratuite.  
Vous avez la possibilité d'en emporter plusieurs et de les garder jusqu'à 3 semaines.

Le local se situe derrière la mairie.

**Ouverture le mercredi et le vendredi de 17h30 à 18h30**

Jules Renard (écrivain) a dit :

**«*Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux*»**



### L'école Saint Pierre

La rentrée 2010 est marquée par des effectifs en légère augmentation avec 150 élèves inscrits (+ 6 par rapport aux effectifs de la rentrée 2009). Ils ont permis l'ouverture de la sixième classe. Avec une moyenne de 25 élèves par classe les enfants sont dans de bonnes conditions de travail pour appréhender leurs apprentissages. Les travaux de la future classe maternelle et du bloc sanitaires suivent leur cours et seront normalement terminés à la fin du mois de janvier 2011.

L'équipe pédagogique s'est étoffée de deux nouvelles enseignantes :

- Emmanuelle ERIEAU en formation l'année dernière à l'institut l'Aubépine de la Roche sur Yon prend son premier poste en tant que titulaire,
- Véronique BARBEAU en poste l'an dernier à l'école des Landes Génusson assure la décharge de direction le mardi dans la classe de GS-CP.

#### L'équipe 2010-2011 :

Véronique BARBEAU le mardi en GS-CP, Chantal BREMAND en CE1-CE2, Emmanuelle ERIEAU en CM1-CM2, Maryse BAUDRY en MS-GS, Adeline MINCHENEAU en CE2-CM1, Evelyne GROLLIER en GS-CP et Marie-Laure LAIDIN en PS-MS.



Loïc GAUTIER maître E intervient auprès des enfants du cycle II.

Sophie PASQUIET et Charlotte RENAUD aident les enseignantes particulièrement auprès des enfants des classes de maternelle. Monique GRENON auxiliaire de vie scolaire accompagne un enfant de l'école.

A la cantine, Béatrice CLERGEAU poursuit son travail de cuisinière aidée par un petit groupe de bénévoles pour le service.

Cette année, les enfants partiront à la découverte des Arts. Ils développeront leur créativité au travers de la peinture, la musique, le théâtre, la danse, la sculpture... Des sorties à vocation culturelle seront programmées.

Les enfants de la GS au CM2 bénéficieront également des interventions en musique du Conseil Général et le cycle III participera au concert de « Chante-Mai » à St Georges de Montaigu.

Les CP-CE1 partiront au cours du troisième trimestre en classe de mer pendant 3 jours sur les côtes vendéennes.

De multiples actions qui permettront aux enfants de l'école d'acquérir de l'autonomie, de développer leurs capacités de réflexion et de s'ouvrir aux autres.

# DE BAZOGES EN PAILLERS

## Comité des fêtes



La saison 2009 / 2010 se termine pour le comité des fêtes. La plage au village a été une grande réussite pour les membres de l'association et tous les bazogais qui ont pu se sentir sur le bord du littoral pour la dernière fois de l'été. Cette troisième manifestation après « fête place au sourire » et la fête des artisans et commerçants, nous renforce dans l'idée que ce moment biennal doit se renouveler en 2012. Nous planchons déjà sur le sujet et les premières idées fusent... Quoiqu'il en soit, nous n'avons qu'un seul mot à vous adresser : Merci !

La saison a également été pour le comité, l'occasion de renouveler son matériel ou de le compléter. Ainsi, nous avons acheté une dizaine de tables et leurs bancs, une nouvelle sono, fabriqué des tablettes bars (que certains auront vu de près durant la plage au village !). Ces éléments sont désormais disponibles à

la location pour les particuliers et en prêt aux autres associations Bazogaises.

Les prochaines animations à venir seront le Téléthon et l'arbre de Noël, respectivement le 4 et le 18 décembre. Pour redynamiser cette première fête, totalement au profit du Téléthon, nous allons créer un tableau « Téléthon » avec des photos de bazogais. Il vous sera donc demandé d'apporter dans la soirée une photo au format standard de vos visages. Bien évidemment, la crèche et la maison du père Noël seront remontées près de la mairie. D'autres idées agrémenteront sûrement ces deux manifestations. L'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 13 novembre à la salle du foyer communal. Nous vous y attendons d'ores et déjà à partir de 10h30.

## « Les écureuils »

Accueil de loisirs permanent  
N° 0850008-CL010001-10  
3 Allée des Tilleuls  
85130 BAZOGES EN PAILLERS  
Tél./fax : 02-51-07-79-67  
Adresse mail: [peri.ecureuils1@orange.fr](mailto:peri.ecureuils1@orange.fr)



Le 20 septembre 2010 s'est réuni le bureau de l'association Familles Rurales « les Ecureuils », centre de loisirs et périscolaire de Bazoges en Pailliers.

Cette année l'équipe d'animation s'agrandie : Ludivine nous rejoint ainsi qu'Elodie, toutes deux en contrat CAE pour l'année puis ce sera le tour d'Anne en décembre, suite à son congé maternité.

Le bilan de l'année est très positif et bien entendu, de nouvelles activités vont être mises en place et permettront à nos enfants de s'épanouir avec notre équipe d'animation toujours pleine de nouvelles idées.

Nous vous attendons donc nombreux à l'occasion du renouvellement du « **vide ta chambre** » qui aura lieu le **dimanche 7 novembre 2010**.

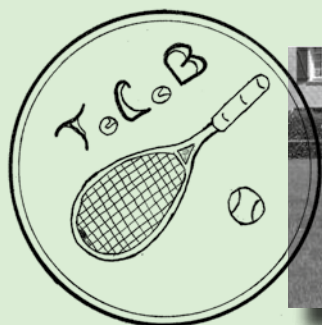
D'autre part, pour cette nouvelle année scolaire, les animatrices nous feront voyager avec un nouveau personnage « **roulie boulie au pays des Histoires** ». Ce personnage sera le fil conducteur des activités qui permettront aux enfants de participer au prix littéraire du concours de livres organisé par la DDCS.

Merci à toute l'équipe du bureau ainsi qu'aux parents qui souhaiteraient nous rejoindre, de permettre au centre de loisirs ainsi qu'au périscolaire d'accueillir nos enfants avec toujours autant de bonne humeur et de partage.

## La vie

### des associations

### Tennis club bazogeais



#### Saison 2010/2011

Suite à la présentation de la rétrospective de l'année écoulée lors de l'assemblée générale du 27 août dernier, les inscriptions pour la saison 2010/2011 ont pu être enregistrées. Le club enregistre une hausse du nombre de licences passant ainsi de 83 à 86 licenciés. La répartition selon les catégories est la suivante :

- ✓ - 18 ans filles : 23
- ✓ - 18 ans garçons : 29
- ✓ Séniors dames : 16
- ✓ Séniors hommes : 18

A noter que sur le nombre total des licenciés, 76 participent au cours d'entraînement proposés par les initiateurs (Jacky Youx et Abel Mebarka) lors de 14 séances se déroulant du lundi au vendredi à partir de 18h00.

On peut noter aussi un résultat sportif et comptable satisfaisant.

Les activités proposées lors de la fête du 12 et 13 Juin dernier, ont permis de maintenir un nombre assez intéressant de participants.

Le club de tennis tenait à remercier le club de baseball de la Roche-sur-Yon, et le club de badminton de Beaupaire, pour être venu nous faire découvrir et ainsi pu s'initier à la pratique de ces sports.

#### Championnat d'hiver :

Pour ce championnat, 6 équipes sont inscrites pour disputer des rencontres se déroulant entre le mois de novembre 2010 et le mois d'avril 2011.

Deux équipes jeunes et quatre équipes séniors sont ainsi engagées.

- ✓ 13/14 ans garçons .....  
3<sup>ème</sup> division départementale
- ✓ 15/18 ans filles .....  
2<sup>ème</sup> division départementale
- ✓ Séniors dames .....  
1<sup>ère</sup> division départementale
- ✓ Séniors hommes équipe 1 .....  
Pré régionale
- ✓ Séniors hommes équipe 2 .....  
4<sup>ème</sup> division départementale
- ✓ Séniors hommes équipe 3 .....  
4<sup>ème</sup> division départementale

#### Réservation des courts de tennis :

A partir de début octobre, la réservation des courts se fera sur le planning mis à disposition à côté du mobil-home près du court extérieur. Le retrait des clés se fera au Relais St Hubert en échange de la licence pour les licenciés du club ou en payant 7 euros pour les non licenciés.

#### IMPORTANT :

Merci de rapporter les clés au café (ou les mettre dans la boîte aux lettres) après utilisation des courts, pour permettre à chacun de pouvoir profiter aux mieux des installations.



## Les-pas-zogéais

Après 2 mois d'arrêt nous avons repris les bâtons. Les randonnées ont lieu tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Lundis de chaque mois pour des parcours de 4-5 ou 7-8 km. Le départ a lieu à 14h30 devant le foyer communal pour un retour aux environs de 17h30 et se termine par une boisson chaude ou autre. Un pique nique termine la saison fin juin.



Une partie des randonneurs sur la commune de Chambretaud



Catherine de l'association K Gym a repris les cours de step le jeudi à la salle de tennis.

Les cours se déroulent tous les jeudis de 19h à 20h. Toutes les 3 semaines, une nouvelle chorégraphie vous est proposée sur des rythmes musicaux entraînants.

Les tarifs pour cette saison sont de :

- 25 euros la licence,
- 32 euros par trimestre retirés les 25 septembre 2010, 08 janvier et 09 avril 2011.

Pour tout autre renseignement, téléphoner au : 02 51 09 63 45.

## Le Club du 3ème Age



Chaque jeudi nous nous réunissons pour la traditionnelle partie de cartes (hommes et femmes). Mais certains Messieurs préfèrent les palets et les boules sous le préau derrière le foyer communal.

Le 6 août a eu lieu le pique nique à la Chausselière avec une trentaine de participants. Le 2 septembre avait lieu la journée « Moules Frites » très appréciée de tous avec chansons et histoires.

Tous les retraités sont invités à venir nous rejoindre même en cours d'année.

Rendez-vous est pris pour un mini concours en novembre et le repas de Noël le 16 décembre.

### PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN COMMUNAL : JANVIER 2011

(Merci de nous faire parvenir vos textes, photos... pour le 31 décembre dernier délai).



## Santé

Les professionnels de santé ont mis en place une organisation sur le département de la Vendée pour prendre en charge les demandes de soins imprévues et les urgences la nuit, les week-ends et les jours fériés.

**J'ai besoin de joindre un médecin,  
je compose le 02 51 44 55 66.**

Un médecin du centre de régulation vous conseille ou vous met en relation, si nécessaire, avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile.

**Il s'agit d'une urgence vitale,  
je compose le 15.**

Face à une urgence vitale, le SAMU, centre 15, déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en oeuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

## Pharmaciens

Numéro d'urgence pour les permanences des pharmaciens :

**3237**

**Wilfrid MONTASSIER**

Conseiller général du canton de Saint Fulgent



### PLANNING DES PERMANENCES

Wilfrid MONTASSIER, conseiller général du canton de Saint Fulgent, reprend ses permanences ouvertes au public et sans rendez-vous.

Ces permanences se tiendront le mardi matin de 10h00 à 12h00 dans les mairies, selon le calendrier suivant :

- Mardi 14 septembre 2010 : Les Brouzils
- Mardi 28 septembre 2010 : Saint André Goule d'Oie
- Mardi 5 octobre 2010 : Saint Fulgent
- Mardi 12 octobre 2010 : Chavagnes en Paillers
- Mardi 9 novembre 2010 : La Copechagnière
- Mardi 16 novembre 2010 : Bazoges en Paillers
- Mardi 30 novembre 2010 : Chauché
- Mardi 7 décembre 2010 : La Rabatelière



### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

En mars 2011 auront lieu les élections cantonales. Pour y participer, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2010. Vous pouvez télécharger le document nécessaire sur le site Internet de la commune ou vous présentez au secrétariat de la mairie.

### CHEQUES TAXIS

Le Conseil Général de la Vendée a mis en place un service pour aider les personnes âgées, les personnes handicapées, ou à mobilité réduite, pour se déplacer en taxis.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010 les conditions ont été modifiées : être âgé(e) de 70 ans et plus.

Les ressources ne doivent pas dépasser par mois 720 € pour une personne seule et 1260 € pour un couple.

S'adresser au secrétariat de la mairie avec votre dernier avis d'imposition sur le revenu.

Il vous sera alors remis un carnet de 10 chèques taxis d'une valeur unitaire de 10 €.

### LE MOT DU JARDINER

L'automne est la meilleure saison pour les plantations de toutes sortes. En attendant les premières pluies et la sainte Catherine, préparez à l'avance vos trous de plantations. En ce qui concerne les pelouses, pensez à la dernière tonte. Ramassez les feuilles mortes et garnissez votre tas de compost. Avec les dernières chaleurs et les pluies souvent abondantes à cette époque de l'année, n'hésitez pas à regarnir votre gazon.



# DE BAZOGES EN PAILLERS

## Calendrier des manifestations

24-oct.	OGEC	Course nature
5-nov.	Foyer des Jeunes	AG Foyer Communal
6-nov.	P'tit Musée	Soirée théâtre Salle des Mottais
7-nov.	Périscolaire	«Vide ta chambre»
11-nov.	USBB	Concours de belote Salle des Mottais
13-nov.	Comité Fête	AG Foyer Communal
26-nov.	OGEC	AG Foyer Communal
27-nov.	AFN	Pot au Feu Salle des Mottais
4-déc.	Comité Fête	Téléthon
12-déc.	OGEC	Fête des enfants Salle des Mottais
18-déc.	Comité Fête	Père Noël
	Foyer des Jeunes	Arbre de Noël Foyer Communal
6-janv.		Vœux Communauté de Communes Salle des Mottais
8-janv.		Vœux du Maire Salle des Mottais
15-janv.	USBB	Disco - Salle des Mottais
22-janv.	Foyer des Jeunes	Vente de croissants
28-janv.	Périscolaire	Veillée Jeux
29-janv.	Comité Fête	Inter Quartier Palets Salle des Mottais



### MAIRIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

### LA POSTE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	13h30 - 16h15
Mardi	Fermée	13h30 - 16h15
Mercredi	Fermée	13h30 - 16h15
Jeudi	Fermée	13h30 - 16h15
Vendredi	Fermée	13h30 - 16h15

### BIBLIOTHÈQUE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi	Fermée	17h30 - 18h30
Vendredi	Fermée	17h30 - 18h30

### DÉCHETTERIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	Fermée	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermée	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00



# Infos

diverses

## Énigme du mois dernier

Le monstre du Loch Ness mesure 20 m plus la moitié de sa propre longueur.

**Quelle est la taille de ce monstre ?**

**Réponse :**

sa taille totale égale 20 m plus la moitié de sa longueur. Donc 20 m représente la moitié de la longueur du monstre !!  
Le monstre mesure donc 40 m.

## Nouvelle énigme

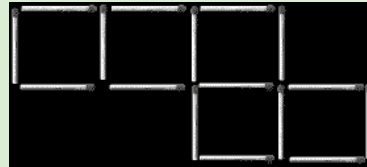


Les six bouchons

Alignez six bouchons de bouteille d'eau sur la table. Remplissez les trois premiers d'eau, laissez les suivants vides.

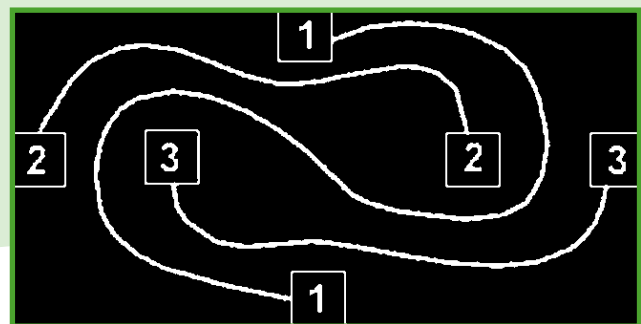
Comment, en ne déplaçant qu'un seul bouchon, alterner les bouchons pleins et les bouchons vides ?

## Rappel de l'énigme du bulletin du mois de mai



Reliez par des lignes, les cases 1 à 1, 2 à 2 et 3 à 3 sans croiser les lignes et sans sortir du cadre.

## Solution énigme mai



## Nouvelle énigme

Ce poisson nage vers la gauche. Déplacez trois allumettes pour le faire nager vers la droite.

